



COMMUNIQUÉ DU SPEBTPS

**En réaction aux propos de Monsieur le Ministre des Infrastructures tenus devant
l'Assemblée Nationale ce 08 décembre 2025**

Le Syndicat Professionnel des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics du Sénégal (SPEBTPS) a pris connaissance des déclarations tenues à l'Assemblée nationale par Monsieur le Ministre des Infrastructures, Monsieur Déthié FALL, à l'occasion d'une session budgétaire.

Si le SPEBTPS salue toute démarche visant à renforcer la qualité des ouvrages publics et à garantir la bonne utilisation des ressources de l'État, il ne peut rester silencieux face à des propos publics qui, par leur ton menaçant, sont de nature à jeter l'anathème sur l'ensemble du secteur du BTP sénégalais.

1. Un discours inutilement stigmatisant

Les entreprises sénégalaises du BTP, structurées et identifiées, ont toujours été des partenaires loyaux de l'État. Les déclarations assimilant indistinctement les entreprises à des faillis potentiels, ou laissant entendre une présomption généralisée de médiocrité ou de malhonnêteté, sont de nature à :

- fragiliser la crédibilité des entreprises locales,
- décourager l'investissement dans un secteur déjà sous tension,
- porter atteinte à l'image d'une profession qui contribue depuis des décennies au développement national.

Le SPEBTPS rappelle que les manquements observés dans certains projets sont le plus souvent le fait d'opérateurs occasionnels, non répertoriés ou dépourvus des capacités techniques requises, et qu'il serait injuste de faire peser sur toute une profession les fautes de quelques acteurs isolés.

2. La responsabilité de l'État : respecter les délais de paiement

Le SPEBTPS rappelle également que la performance et la qualité des travaux sont directement liées à la capacité des entreprises à mobiliser leurs ressources humaines, techniques et financières.

Il est donc indispensable que l'État respecte strictement les délais contractuels de paiement, condition essentielle pour exécuter les projets publics dans les délais et assurer la pérennité des entreprises.



À de multiples reprises, les entreprises sénégalaises ont dû préfinancer des marchés publics ou maintenir leurs équipes sur le terrain malgré des retards de paiement substantiels. Elles ont aussi, à plusieurs moments critiques, répondu sans hésiter aux appels des autorités pour soutenir des projets prioritaires de l'État.

3. Un secteur qui a largement fait ses preuves

Il est important de rappeler que les entreprises sénégalaises de BTP se sont distinguées par la qualité de leurs ouvrages, au Sénégal comme à l'international. Elles ont démontré leur capacité à :

- livrer des infrastructures conformes aux normes,
- respecter les engagements contractuels lorsque l'environnement institutionnel le permet,
- innover et investir dans la formation de leurs équipes.

4. Appel à la concertation et au respect mutuel

Le SPEBTPS appelle Monsieur le Ministre des Infrastructures à privilégier la concertation, l'écoute et l'évaluation objective, projet par projet, plutôt que l'indexation globale d'un secteur stratégique pour le développement du pays.

Le syndicat demeure pleinement disponible pour travailler, dans un esprit républicain, à l'amélioration continue du secteur, à la transparence dans l'attribution et la gestion des marchés publics, et à l'élévation constante des standards de qualité.

Le SPEBTPS réaffirme son engagement à œuvrer, aux côtés de l'État, pour un BTP sénégalais fort, structuré et performant mais également respecté dans sa dignité et ses droits.

Fait à Dakar, le 09 décembre 2025

Pour le Bureau Exécutif

Le Président